



Conseil économique et social

Distr. générale
22 juin 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités
et des normes commerciales

Première session

31 août-2 septembre 2015

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Rapports d'autres organes de la CEE et d'organisations internationales
sur les travaux connexes et les domaines de collaboration potentiels
avec le Comité directeur des capacités et des normes commerciales**

Coopération avec d'autres organisations

Document soumis par le secrétariat

Introduction

1. En 2006, le secrétariat de la CEE a été prié de recenser les accords de coopération au niveau du comité sectoriel chargé du sous-programme relatif au commerce et à celui de ses organes subsidiaires en vue d'identifier les liens et les synergies avec les organisations partenaires et de montrer comment la CEE contribue aux travaux d'autres instances, et inversement (ECE/TRADE/C/2006/18).
2. Le présent document fournit ce recensement. La première partie présente les activités principales de coopération de l'année écoulée et les objectifs à atteindre en la matière. La deuxième fournit une liste détaillée des organisations avec lesquelles le Comité directeur des capacités et des normes commerciales et ses organes subsidiaires coopèrent. On trouvera une liste d'abréviations à la fin du document.

Première partie

I. Autres commissions régionales de l'ONU et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

3. Le sous-programme relatif au commerce participe activement au Groupe de travail sur le commerce relevant du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (EC-ESA), qui facilite la concertation entre les organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du commerce en matière de planification et de prise de décisions stratégiques ainsi que les activités entreprises en commun par la Conférence



des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les commissions régionales.

4. La CEE fait également partie du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives. Le Groupe, qui est dirigé par la CNUCED, a été créé en 2007 pour garantir l'examen et la prise en compte adéquats des questions relatives au commerce et aux secteurs de production dans le cadre du processus de renforcement de la cohérence appelé « Unis dans l'action ». En sont actuellement membres la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), le Centre du commerce international (CCI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les cinq commissions régionales et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Les membres du Groupe mettent en place des activités visant à renforcer les capacités, notamment la capacité d'offre; la capacité d'exportation; la capacité d'appliquer des règles commerciales ou liées au commerce; la capacité de régler des différends, la capacité de négocier; ainsi que les capacités dans les domaines de la recherche et de l'analyse.

5. La CEE participe également à l'Approche conjointe des commissions régionales des Nations Unies concernant la facilitation du commerce, créée en janvier 2010 par les secrétaires exécutifs des cinq commissions régionales de l'ONU et approuvée par la suite par l'ensemble de ces cinq commissions. L'Approche propose une vue globale commune, partagée par les commissions, des principales questions concernant la facilitation du commerce, qui conjugue les perspectives régionale et interrégionale, ce qui revêt une importance particulière dans le contexte de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

6. En outre, la CEE fait partie du Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports (GFP). Le GFP est une alliance regroupant des organisations nationales et internationales œuvrant à la facilitation du commerce et des transports dans le monde entier. La CEE, conjointement avec la CNUCED et le Centre du commerce international (CCI), qui sont également des partenaires importants du GFP, a organisé la réunion annuelle du Partenariat qui a eu lieu le 22 avril 2015 sur le thème « Rôle du secteur privé dans l'appui à apporter à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC ». Plus de 150 représentants de gouvernements, du secteur privé et d'organisations internationales ainsi que des experts du CEFAC-ONU ont participé à la réunion qui a eu lieu au Palais des Nations, à Genève.

7. Dernièrement, la CEE, la CNUCED et le CCI ont signé un mémorandum d'accord pour la fourniture d'activités coordonnées de sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges. La CEE a aussi collaboré étroitement avec la CNUCED, qui participait à la révision des projets des recommandations n° 4, intitulée Organismes nationaux de facilitation du commerce-Partenariats public-privé en matière de facilitation du commerce, et n° 40, Méthodes de consultation pour le dialogue public-privé.

II. Facilitation du commerce et normes de qualité des produits agricoles

8. La CEE collabore activement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de l'ONU dans la mise en œuvre du projet de

renforcement de la capacité des pays en transition et en développement de participer à des chaînes transfrontières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles, financé par le Compte pour le développement de l'ONU. Le projet, qui a démarré en septembre 2014, est conçu pour renforcer, au niveau national, la capacité des pays cibles d'utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi que de nouveaux documents, afin d'élaborer des stratégies intégrées pour renforcer leur commerce agroalimentaire transfrontières. À ce jour, deux activités de renforcement des capacités ont été organisées dans le cadre de ce projet, à savoir une à l'intention des pays des Balkans occidentaux consacrée à l'intégration dans les chaînes transfrontières d'approvisionnement en viande, tenue à Genève en septembre 2014, et l'autre aux chaînes d'approvisionnement agroalimentaire dans le commerce transfrontières des fruits à coque et des fruits secs, à l'intention des pays d'Asie centrale (et comportant une formation pratique), qui a eu lieu à Izmir (Turquie), en juin 2015. En outre, une étude de cas (analyse du processus commercial de l'exportation d'abricots secs du Tadjikistan) a été réalisée et sera examinée au cours de l'activité de renforcement des capacités concernant les fruits à coque et les fruits secs en Turquie.

III. Coopération technique et politiques de normalisation

A. Coopération avec l'Organisation mondiale du commerce

9. Par l'intermédiaire du WP.6, la CEE est dotée du statut d'observateur permanent auprès du Comité des obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le WP.6 participe à toutes les réunions du Comité dont il fournit aux membres des mises à jour sur ses activités et sur les besoins nouveaux des États membres de la CEE qui sont des pays en transition ou en développement. Le secrétariat de l'OMC a également pris part aux sessions annuelles du Groupe de travail.

B. Coopération dans le cadre du programme de travail sur les politiques de coopération technique et de normalisation

1. Politiques de normalisation

10. Plusieurs organisations de normalisation prennent part à la session annuelle du WP.6, notamment l'American National Standards Institute (ANSI), l'American Society for Testing and Materials (ASTM), le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), le Global Standards One (GS1), la Commission électrotechnique internationale, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

11. Le WP.6 collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale, et en particulier avec son Bureau d'évaluation de la conformité et ses trois systèmes d'évaluation de la conformité (voir ci-après pour plus de détails). Il collabore aussi étroitement avec l'ISO et son Comité d'évaluation de la conformité (CASCO), ainsi qu'avec plusieurs de ses comités techniques (voir ci-après). En outre, il est membre du Groupe STAR (Strategic Alliance and Regulatory Group) qui fournit des conseils stratégiques au CASCO de l'ISO.

2. Métrologie et autres domaines des infrastructures pour la normalisation, l'assurance qualité, l'accréditation et la métrologie

12. Le Bureau international des poids et mesures (BIPM) participe activement aux réunions du WP.6 et évalue une utilisation possible de la Recommandation L dans le domaine de la métrologie légale.

13. Depuis 2010, le Groupe de travail est membre du Réseau d'assistance en métrologie, accréditation et normalisation à l'intention des pays en développement (DCMAS), qui comprend les organisations suivantes : Bureau international des poids et mesures (BIPM), Comité international des poids et mesures (CIPM), Forum international de l'accréditation (FIA), Commission électrotechnique internationale, Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais (ILAC), Organisation internationale de métrologie légale (OIML), Comité international de métrologie légale (CIML), ISO, UIT et ONUDI.

3. Coopération en matière de réglementation

14. Le WP.6 collabore étroitement avec les organisations concernées dans le contexte de ses « initiatives sectorielles » qui proposent des moyens pratiques d'appuyer la coopération en matière de réglementation dans tous les domaines ou dans un secteur particulier. Dernièrement, et dans le cadre de l'initiative sectorielle concernant les « équipements utilisés en milieu explosif », le secrétariat du groupe de travail a établi un partenariat avec la Commission électrotechnique internationale et son système pour la certification des équipements utilisés à proximité d'explosifs (IECEx). Le partenariat, qui est appuyé par le gouvernement allemand par le biais du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), a suscité l'organisation des réunions suivantes :

- Un « forum consacré à l'adoption possible du cadre juridique de la CEE dans l'optique d'un accroissement des échanges commerciaux dans le monde », organisé conjointement avec l'IECEx en septembre 2014 à La Haye (Pays-Bas) avec le concours du NEC (Comité électrotechnique des Pays-Bas);
- Une Conférence internationale sur les équipements et services utilisés en milieu explosif s'est tenue à Gdańsk (Pologne), les 22 et 23 avril 2015, afin de mettre en commun les pratiques optimales en matière de normes internationales, ainsi que de tests, d'évaluation de la conformité et de surveillance des marchés dans des installations à haut risque telles que mines, sites d'extraction de pétrole et de gaz en mer et sur terre et installations de production d'énergie.

15. Par ailleurs, la coopération s'est poursuivie avec les comités techniques concernés de l'ISO afin d'appuyer d'autres initiatives sectorielles. Le Président du Comité technique 127 de l'ISO est le coordonnateur de l'initiative sectorielle sur les engins de terrassement. En ce qui concernait l'initiative concernant les télécommunications, un échange de correspondance entre le Président du WP.6 et le Président du Groupe sur l'AMNA avait contribué à amener l'OMC à prendre conscience de la pertinence potentielle de la recommandation L pour les négociations en cours au sein de l'OMC.

16. La promotion de la coopération à tous les niveaux en matière de réglementation s'est également poursuivie. La CEE avait été invitée par le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) à contribuer aux travaux de l'Initiative E15, élaborée conjointement par l'ICTSD et le Forum économique mondial, et en particulier à participer à l'Équipe spéciale de la « cohérence en matière de réglementation ».

17. Le secrétariat a également été invité à participer aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur « La coopération internationale en matière de réglementation : le rôle des organisations internationales », qui comprenaient une collecte d'informations sur les procédures internes et les incidences des activités des organisations internationales en matière d'élaboration de règles.

4. Gestion du risque

18. Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation réunit des experts dans des domaines spécifiques liés au risque, issus d'organes de contrôle, de milieux d'affaires et d'organisations internationales (Commission électrotechnique internationale, ISO, UIT et Groupe de la Banque mondiale), ainsi que des universitaires et des consultants indépendants. Au cours de l'année 2014-2015, le Groupe d'experts a renforcé son partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR) en :

- Fournissant un document d'information pour le Bilan mondial de la réduction des risques de catastrophe (GAR 15) : <http://www.preventionweb.net/english/hyogo/gar/2015/en/bgdocs/UNECE,%202014.pdf>;
- Organisant une session de travail sur les « normes et la réduction des risques de catastrophe » à la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe (<http://www.wcdrr.org/conference/events/885>);
- Assumant la responsabilité d'une équipe spéciale, au sein du Comité technique 292 de l'ISO, afin de coordonner les contributions des organismes des Nations Unies à l'élaboration des normes requises dans le cadre de la mise en œuvre du « Cadre d'action de Sendai », tel que convenu à la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes.

5. Partenariats avec des organisations régionales

Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) et Communauté d'États indépendants (CEI)

19. Le Modèle international pour l'harmonisation des réglementations (International Model on Regulatory Harmonization), ensemble d'outils mis au point par la CEE pour aider les blocs commerciaux régionaux à rapprocher leurs politiques en matière de réglementation, est largement employé par la CEI dans son action de coopération en matière de réglementation qui est menée sous la direction du Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC). Ce modèle est également un des fondements des réglementations techniques communes de l'Union douanière entre le Bélarus, la Fédération de Russie et le Kazakhstan.

20. Des représentants de la Commission européenne et du Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) de la Communauté d'États indépendants (CEI) participent régulièrement aux réunions du WP.6.

21. Le secrétaire du Groupe de travail a assisté à la réunion annuelle de l'EASC à Minsk (Bélarus), en juin 2015, afin d'informer ses partenaires sur les activités récentes et à venir du WP.6 présentant un intérêt potentiel et de discuter des priorités pour une future coopération.

Commission européenne

22. La Commission européenne (CE) a continué de soutenir les activités de la CEE dans les domaines des politiques de normalisation et de la coopération en matière de réglementation. Elle a contribué aux travaux de la CEE dans le secteur des

équipements utilisés en milieu explosif qu'elle considère comme une pratique optimale internationale.

23. La Commission continue également à participer aux activités de la CEE en rapport avec la surveillance et l'inspection des marchés, pour lesquelles la CEE est devenue la plate-forme d'échange de connaissances spécialisées entre l'UE et d'autres États membres. Enfin, la Commission européenne prenait une part active aux travaux du groupe d'experts récemment créé de la gestion du risque dans les cadres réglementaires.

Union douanière eurasiatique

24. L'Union douanière eurasiatique a utilisé la recommandation L du WP.6 comme point de départ pour l'élaboration de réglementations techniques communes. Des représentants de l'Union douanière rendent régulièrement compte des progrès enregistrés dans l'exécution de leurs travaux communs de réglementation aux réunions du Groupe MARS et à la session annuelle du WP.6. À l'heure actuelle, le vice-président du WP.6 est le ministre de la réglementation technique de l'Union douanière.

25. Un représentant du secrétariat du WP.6 de la CEE assiste également aux réunions annuelles de l'EASC, le Conseil interétatique de normalisation, de métrologie et de certification de la Communauté d'États indépendants (CEI).

26. Le WP.6 a également apporté son concours au secrétariat et aux États membres de l'Union douanière pour l'élaboration de leurs réglementations communes, ainsi que pour la mise au point de leurs activités de surveillance des marchés.

IV. Normes de qualité des produits agricoles

27. Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) collabore étroitement avec la Commission européenne afin de préserver la complète harmonisation des normes de commercialisation avec les normes de la CEE.

28. Ce groupe coopère avec le Régime pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes de l'OCDE afin de permettre une interprétation commune des normes CEE-ONU et leur application au commerce international.

29. Il coopère également avec le Comité du Codex Alimentarius sur les fruits et légumes frais, ainsi qu'avec le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités pour mettre au point de nouvelles normes de qualité commerciale et préserver celles qui existent déjà, ainsi que pour coordonner et harmoniser les travaux.

30. Outre ses sessions habituelles, le Groupe de travail organise, conjointement avec des organisations gouvernementales et du secteur privé, ainsi qu'avec des associations professionnelles, des ateliers, des séminaires, des sessions de formation et des expositions afin de promouvoir les normes de qualité des produits agricoles et de renforcer les capacités en vue de leur application pratique.

V. Études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce

31. La CEE collabore étroitement avec le PNUD afin d'intégrer les recommandations issues de l'étude d'évaluation des besoins dans le domaine du commerce dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Elle travaille également en coopération étroite avec l'ONUDI et le Réseau

d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie-Pacifique pour le suivi des études.

Deuxième partie

Coopération du Comité du commerce avec d'autres organisations : tableau récapitulatif

<i>Organisation¹</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) de la Communauté d'États indépendants (CEI) et Communauté d'États indépendants (CEI)	Des représentants du Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) de la Communauté d'États indépendants (CEI) participent régulièrement aux réunions du WP.6.	Le Modèle international pour l'harmonisation des réglementations (International Model on Regulatory Harmonization), ensemble d'outils mis au point par la CEE pour aider les blocs commerciaux régionaux à rapprocher leurs politiques en matière de réglementation, est largement employé par la CEI dans son action de coopération en matière de réglementation, sous la direction du Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC). Ce modèle est également un des fondements des réglementations techniques communes de l'Union douanière entre le Bélarus, la Fédération de Russie et le Kazakhstan.
Commission européenne (CE)	La CE participe aux activités de la CEE en rapport avec la surveillance des marchés, la coopération en matière de réglementation et la gestion du risque.	La CE participe à toutes les sessions annuelles du WP.6, en contribuant aux travaux et en présentant des mises à jour sur ses activités. Elle a contribué aux travaux de la CEE dans le secteur des équipements utilisés en milieu explosif qu'elle considère comme une pratique optimale internationale et dont elle a fait l'éloge. Elle continue également de participer aux activités de la CEE en rapport avec la surveillance et l'inspection des marchés, pour lesquelles la CEE est devenue la plate-forme d'échange de connaissances spécialisées entre l'UE et d'autres États membres. La Commission européenne prenait une part active aux travaux du groupe d'experts récemment créé de la gestion du risque dans les cadres réglementaires. La CE coopère étroitement aussi avec le WP.7 et ses sections spécialisées et assiste à leurs réunions annuelles.
Union douanière entre le Bélarus, la Fédération de Russie et le Kazakhstan	Le Ministre de la réglementation technique de l'Union douanière est un des vice-présidents du WP.6 et assiste régulièrement à ses sessions plénières et aux réunions du Groupe « MARS ». Un mémorandum d'accord a été signé entre la CEE et la Commission économique eurasiatique le 26 juin 2013.	L'Union douanière a explicitement fondé son approche pour l'élaboration de réglementations techniques communes sur celle exposée dans la recommandation L du WP.6. Ses représentants rendent régulièrement compte des progrès enregistrés dans l'exécution de leurs travaux communs de réglementation aux réunions du Groupe MARS et aux sessions annuelles du WP.6. Celui-ci a assisté à la réunion annuelle de l'EASC, qui a eu lieu à Minsk (Bélarus) en juin 2015, afin d'informer ses partenaires sur ses activités récentes et à venir et sur ses priorités. Le secrétariat du WP.6 assiste également aux réunions annuelles de l'EASC qui est l'organe intergouvernemental de la Communauté des États

¹ Une liste des abréviations figure à la suite de ce tableau.

<i>Organisation¹</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
		indépendants (CEI) pour la formulation et l'exécution de politiques coordonnées dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de la certification.
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Calendrier des réunions établi conjointement par les secrétariats et participation de ceux-ci aux réunions pertinentes.	Les normes CEE-ONU sont portées à la connaissance du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, du Comité du Codex sur les fruits et légumes traités et de la Commission du Codex Alimentarius.
Commission du Codex Alimentarius [Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires]	Organisation conjointe d'ateliers	
Association du transport aérien international (IATA)	La CEE a signé un mémorandum d'accord pour renforcer son soutien aux pays en développement s'efforçant de mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).	Promotion conjointe de l'utilisation de recommandations, de normes et de meilleures pratiques internationales dans le domaine de la facilitation du commerce et des transactions électroniques. Activités communes de sensibilisation pour aider les pays à mettre en œuvre ces recommandations et normes, sous réserve des ressources disponibles.
Chambre de commerce internationale	Mémorandum d'accord entre la CEE et la CCI Participation à des réunions et séminaires Participation à des groupes d'experts Échange d'informations Administration de la Convention européenne sur l'arbitrage commercial international	Participation aux activités du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU De nombreuses chambres de commerce des États membres hébergent des relais multiplicateurs de la CEE. Organisation conjointe des élections au comité spécial établi en vertu de la Convention européenne de 1961 sur l'arbitrage commercial international Débats sur la normalisation des formules de crédit documentaire
Commission électrotechnique internationale, Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation internationale de normalisation (ISO)	Mémorandum d'accord entre la CEE, la Commission électrotechnique internationale, l'ISO et l'UIT	Coopération et coordination entre les secrétariats Chaque organisation assure le secrétariat du Groupe de gestion du Mémorandum d'accord, par roulement. Les secrétariats, les groupes d'experts et les groupes d'utilisateurs internationaux tiennent des réunions de travail deux fois par an. Réunions au sommet du Groupe de gestion du Mémorandum d'accord sur les questions de coordination et de normalisation
Centre du commerce international (CCI)	La CEE, la CNUCED et le CCI ont signé un mémorandum d'accord pour la fourniture d'activités coordonnées de	La CEE, en collaboration avec le CCI et la CNUCED, a organisé la réunion annuelle du GFP en avril 2015. La CEE a contribué à la publication du CCI sur les comités nationaux de facilitation du commerce en 2015

Organisation ¹	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
<p>Comité technique 31 (TC 31) de la Commission électrotechnique internationale, système de certification des équipements utilisés à proximité d'explosifs (IECEX); et Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB)</p>	<p>sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC.</p> <p>Partenariat en vue d'élaborer des objectifs réglementaires communs dans le secteur des « équipements utilisés en milieu explosif »</p>	<p>Une conférence internationale sur les « équipements et services utilisés en milieu explosif » a été organisée à Gdańsk (Pologne), les 22 et 23 avril 2015, afin de mettre en commun les pratiques optimales en matière de normes internationales, ainsi que de tests, d'évaluation de la conformité et de la surveillance des marchés dans des installations à haut risque telles que mines, sites d'extraction pétrolière et gazière en mer et sur terre et installations de production d'énergie.</p> <p>En février 2014, l'IECEX et la CEE ont coorganisé à Kuala Lumpur (Malaisie) une conférence internationale ayant pour objet de promouvoir le cadre réglementaire de la CEE parmi les autorités de réglementation des pays de l'Asie du Sud-Est.</p> <p>En septembre 2014, l'IECEX et le WP.6 de la CEE ont organisé à La Haye (Pays-Bas), avec le concours du NEC (Comité électrotechnique des Pays-Bas), un forum consacré à l'adoption possible du cadre juridique de la CEE dans l'optique d'un accroissement des échanges commerciaux dans le monde, s'agissant plus particulièrement du secteur des équipements et des services utilisés en milieu explosif.</p>
<p>Organisation internationale de normalisation (ISO) (Voir également les Comités techniques 127 et 154 de l'ISO et Commission électrotechnique internationale, UIT et ISO)</p>	<p>Mémorandum d'accord entre la Commission électrotechnique internationale, l'ISO, l'UIT et la CEE</p>	<p>L'ISO assiste à toutes les réunions du WP.6 et à ses séminaires annuels ainsi qu'aux sessions du CEFAC - ONU</p> <p>Le TC 127 participe au projet de réglementation sectorielle du WP.6 intitulé « Initiative dans le secteur des engins de terrassement ».</p> <p>La CEE est membre de l'autorité conjointe chargée d'administrer la norme ISO 7372 (Répertoire d'éléments de données commerciales).</p>
<p>Comité technique 127 de l'ISO sur les engins de terrassement (TC 127)</p>	<p>Le Président du Comité technique 127 de l'ISO est le coordonnateur de l'initiative sectorielle sur les engins de terrassement</p>	<p>L'ISO assiste à toutes les réunions du WP.6 et à ses séminaires annuels ainsi qu'aux sessions du CEFAC - ONU</p> <p>Le TC 127 participe au projet de réglementation sectorielle du WP.6 intitulé « Initiative dans le secteur des engins de terrassement ».</p>
<p>Comité technique 154 de l'ISO (Voir également ISO et Commission électrotechnique)</p>	<p>Réunions périodiques du Groupe de travail</p> <p>Réunions plénières annuelles</p> <p>Le Mémorandum d'accord en vertu duquel la CEE assure le</p>	<p>La CEE est membre de l'autorité conjointe chargée d'administrer la norme ISO 7372 (Répertoire d'éléments de données commerciales).</p>

Organisation ¹	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
internationale, UIT et ISO)	secrétariat d'un comité technique de l'ISO est unique en son genre.	
Bureau international des poids et mesures (BIPM), Comité international des poids et mesures (CIPM), Forum international de l'accréditation (FIA), Commission électrotechnique internationale, Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais (ILAC), Organisation internationale de métrologie légale (OIML), Comité international de métrologie légale (CIML), ISO, UIT et ONUDI	<p>Toutes ces organisations participent aux réunions du Réseau d'assistance en métrologie, accréditation et normalisation à l'intention des pays en développement (DCMAS).</p> <p>Le Bureau international des poids et mesures (BIPM) participe activement aux réunions du WP.6.</p> <p>Plusieurs instances de normalisation, dont le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), le système GS1, la Commission électrotechnique internationale, l'ISO et l'UIT, participent régulièrement à la session annuelle du WP.6 et fournissent des mises à jour sur leurs activités, de même qu'elles contribuent tout au long de l'année à l'avancement de ces activités.</p> <p>Le secrétariat est lui aussi invité à assister aux réunions des instances nationales, régionales et internationales de normalisation.</p>	<p>Le WP.6 fait partie du réseau DCMAS et fait office de secrétariat pour ce groupe depuis 2010.</p> <p>Le BIPM évalue une utilisation possible de la recommandation L dans le domaine de la métrologie légale.</p> <p>Le WP.6 collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale, son Bureau d'évaluation de la conformité et ses trois systèmes d'évaluation de la conformité (le système mondial d'essais de conformité et de certification des matériels et composants électrotechniques IECEE, IECEx et le système d'évaluation de la qualité pour des composants électroniques IECQ) et son Comité technique 31 sur le projet « Équipements en milieu explosif ».</p> <p>L'IECEE a pris part à plusieurs réunions de la CEE et participe aux travaux du Groupe d'experts de la gestion du risque.</p> <p>Dans le cadre du Comité d'évaluation de la conformité (CASCO) de l'ISO, le secrétariat de la CEE participe à des présentations ou des mises à jour sur les activités du WP.6 ou les assure.</p> <p>Un partenariat a été établi avec le Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) de l'ISO.</p>
Communauté régionale des communications (RCC) et Conseil inter-États de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) de la CEI	<p>La Communauté régionale des communications est un organe de coordination des ministères des communications de 12 États membres de la CEI, dont le secrétariat se trouve à Moscou.</p> <p>Le Conseil inter-États de normalisation, de métrologie et de certification de la CEI est une des organisations interrégionales efficaces et fonctionnelles de la CEI qui</p>	<p>La Communauté régionale des communications participe aux plénières et aux forums du CEFAC-ONU. Ses représentants dirigent le projet de recommandation visant à garantir des échanges électroniques transfrontaliers sécurisés à valeur juridique du CEFAC-ONU.</p>

<i>Organisation¹</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	regroupe les organismes de normalisation des 12 États membres de la CEI.	
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	Les deux organisations échangent régulièrement des informations par l'intermédiaire de leurs secrétariats et chacune assiste aux réunions de l'autre lorsque c'est possible.	La CEE a participé à deux réunions sur la coopération internationale en matière de réglementation organisées par l'OCDE à Paris en avril 2014 et avril 2015 et a contribué à l'enquête sur les activités de la CEE dans tous les programmes et divisions qui visent à élaborer des normes, des conventions, des recommandations et des pratiques optimales. Elle a également participé aux travaux de l'OCDE sur la gestion du risque et à l'élaboration de la recommandation de l'OCDE sur la politique et la gouvernance réglementaires.
Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes	Le calendrier des réunions est établi conjointement par les deux secrétariats, lesquels participent activement à leurs réunions pertinentes respectives. Organisation conjointe d'activités de renforcement des capacités	L'OCDE adopte les normes CEE-ONU. La CEE, l'OCDE lors de sa réunion plénière et les deux secrétariats travaillent en étroite collaboration à la mise à jour et à l'interprétation des normes.
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	Séminaires et ateliers mixtes Contributions à des travaux d'analyse	La CEE contribue aux parties relatives au commerce des études et activités de l'OSCE ayant trait à la dimension économique.
Commissions régionales de l'ONU	Réunions Projets conjoints	Réunions de coordination sur le commerce et la facilitation du commerce avec les quatre autres commissions régionales La Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et les autres commissions régionales coopèrent à la mise en œuvre de trois projets inscrits au Compte de l'ONU pour le développement sur le renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition de participer à des chaînes transfrontières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles. La CEE et la CESAP soutiennent activement l'action entreprise par l'ONU dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA).
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	La CEE, la CNUCED et le CCI ont signé un mémorandum d'accord pour la fourniture d'activités coordonnées de sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC.	La CEE, en collaboration avec la CNUCED et le CCI, a organisé la réunion annuelle du GFP en avril 2015. La CEE et la CNUCED coopèrent étroitement en fournissant aux pays intéressés un appui à la mise en œuvre de la facilitation du commerce et à la préparation des négociations à l'OMC. Chaque organisation participe aux ateliers organisés, sur ce thème, par l'autre partie.

<i>Organisation¹</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	<p>La CEE a également signé, en 2005, un mémorandum d'accord avec le Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports (GFP). Elle est un partenaire important du GFP et elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'OCDE et de l'Union internationale des transports routiers (IRU).</p> <p>Participation réciproque aux réunions, séminaires et forums, organisation conjointe de séminaires et contribution mutuelle aux projets</p> <p>Le Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions qui réunit la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE.</p> <p>Un mémorandum d'accord a été signé dans le cadre du GFP.</p>	<p>La CEE collabore avec la CNUCED et le CCI en vue d'élaborer pour le Tadjikistan un projet relatif aux obstacles réglementaires au commerce et à la facilitation du commerce.</p> <p>La CNUCED participe au volet du programme à élaborer du CEFACT-ONU sur la facilitation du commerce et des transports.</p> <p>La CEE a apporté son concours au secrétariat de la CNUCED pour les activités relevant du programme relatif aux pôles commerciaux.</p> <p>La CNUCED participe aux sessions du WP.6.</p>
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	<p>La CEE a signé, en 2005, un mémorandum d'accord avec le GFP. Elle est un partenaire important du GFP et elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU.</p>	<p>Participation avec d'autres organisations à des réunions conjointes sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce</p> <p>L'ONUDI participe aux sessions du WP.6.</p>
Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR)	<p>Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation de la CEE (GRM) participe aux activités de l'UNISDR</p>	<p>Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation de la CEE (GRM) a participé aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document d'information pour le Bilan mondial de la réduction des risques de catastrophe (GAR 15);

Organisation ¹	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Organisation mondiale des douanes (OMD)	<p>La CEE et l'OMD ont signé un mémorandum d'accord en 2001.</p> <p>La CEE a signé un mémorandum d'accord avec le GFP en mars 2005. Elle est un partenaire important du GFP et elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Session de travail sur le thème « Normes et réduction des risques de catastrophe » lors de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe; • Coordination des contributions des organisations des Nations Unies à l'élaboration des normes requises dans le contexte de la mise en œuvre du « Cadre d'action de Sendai » tel que convenu à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe dans le Comité technique 292 de l'ISO. <p>Participation de l'OMD aux réunions du CEFAC-ONU et aux travaux de ses groupes d'experts</p> <p>Contribution de l'OMD aux travaux de la CEE sur le modèle de chaîne d'approvisionnement</p>
Banque mondiale	<p>Le Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions informel qui réunit la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE.</p> <p>La CEE a signé, en mars 2005, un mémorandum d'accord avec le GFP. Elle est un partenaire important du GFP et elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU.</p> <p>Appui de la Banque mondiale à un ensemble d'activités de la CEE relatives au renforcement des capacités et appui, selon un principe de réciprocité, de la CEE aux buts et objectifs de la Banque mondiale, notamment en matière de facilitation du commerce et des transports</p>	<p>La CEE participe activement au site Web du GFP, notamment en fournissant des informations importantes.</p> <p>La Banque mondiale participe aux réunions du CEFAC-ONU consacrées au volet du programme à élaborer relatif à la facilitation du commerce et des transports.</p> <p>La recommandation de la CEE sur un guichet unique servira désormais de référence pour les projets de la Banque mondiale dans ce domaine.</p>

<i>Organisation¹</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives (CNUCED, ONUDI, FAO, OIT, CNUDCI, CCI, OMC, PNUD, les cinq commissions régionales, PNUE et UNOPS)	Les membres du Groupe fournissent une assistance visant à renforcer les capacités dans les domaines du commerce et des politiques productives, en particulier la capacité d'offre; la capacité d'exportation; la capacité d'appliquer des règles commerciales ou liées au commerce; la capacité de régler des différends; la capacité de négocier; ainsi que les capacités dans les domaines de la recherche et de l'analyse.	Le Groupe conçoit et met en œuvre des programmes conjoints. La CEE a participé à des activités dans ses pays membres, notamment l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Serbie et l'Ukraine.
Organisation mondiale du commerce (OMC)	<p>Le Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions qui réunit la Banque mondiale, le CCI, l'OMC, la CNUCED et la CEE.</p> <p>Des représentants de la CEE et de l'OMC se rencontrent régulièrement en dehors du groupe interinstitutions.</p> <p>Par l'intermédiaire du WP.6, la CEE est dotée du statut d'observateur permanent auprès du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Le WP.6 a participé à toutes les réunions du Comité et a fourni des mises à jour sur ses activités à chacune d'entre elles.</p>	<p>Des représentants de l'OMC participent régulièrement aux réunions des organes subsidiaires du Comité directeur des capacités et des normes commerciales.</p> <p>La CEE collabore avec l'OMC aux fins de la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation du commerce dans les pays en transition.</p> <p>Par l'intermédiaire du WP.6, la CEE est dotée du statut d'observateur permanent auprès du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC.</p> <p>Des représentants de la Division du commerce de la CEE participent à certaines sessions des comités de l'OMC (en qualité de représentants des commissions régionales de l'ONU).</p> <p>La CEE s'emploie avec l'OMC à organiser des séminaires de formation et des conférences dans les pays en transition.</p> <p>L'OMC participe aux réunions du groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU.</p> <p>Lors de la session de juin 2015 du Comité des obstacles techniques au commerce, le secrétariat du WP.6 a présenté un rapport écrit sur ses activités.</p>
Fédération mondiale des pôles commerciaux (WTPF)	En 2004, la CEE a signé un mémorandum d'accord avec la WTPF.	La CEE et la WTPF coopèrent afin de promouvoir leurs activités respectives, de favoriser les contacts réguliers entre la WTPF et les organes subsidiaires de la CEE et de mettre en commun leurs contacts afin de développer leurs réseaux.

Liste des abréviations et acronymes

AMNA	Accès aux marchés pour les produits non agricoles
CCI	Centre du commerce international
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEFACT-ONU	Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
EASC	Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification
EC-ESA	Comité exécutif des affaires économiques et sociales
EDIFACT-ONU	Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport
eSEE Europe	Initiative pour l'Europe du Sud-Est du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est
EurAsEC	Communauté économique eurasiatique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FITPRO	Facilitation des procédures du commerce international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GFP	Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports
IEC	Initiative d'Europe centrale
IFOAM	Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique
IRU	Union internationale des transports routiers
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISO TC 127	Comité technique 127 de l'ISO « Engins de terrassement »
ISO TC 154	Comité technique 154 de l'ISO « Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration »
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Organisation mondiale des douanes
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORAN	Organisation régionale africaine de normalisation

OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SECI	Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est
SECIPRO	Association des organismes nationaux de facilitation du commerce en Europe du Sud-Est
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SPECA	Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale
SYDONIA	Système douanier automatisé
TTFSE	Facilitation du commerce et des transports en Europe du Sud-Est
UIT	Union internationale des télécommunications
WP.6	Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (Division de la coopération économique et du commerce)
WP.7	Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (Division de la coopération économique et du commerce)